

LACTU



Commune de Trélex

#03 - Avril 2026

Diana de Trélex: art de la chasse et amour de la nature

Depuis 1969, l'association regroupant les chasseurs de la région nyonnaise dispose dans les hauteurs du village de son propre refuge et de sa zone d'entraînement.

Caché dans les méandres de la route de Saint-Cergue, en plein cœur de la forêt au nord de Trélex, le refuge de la Diana vaut le détour. En pleine nature, la zone est notamment un lieu de reproduction pour les batraciens ainsi que pour l'Azuré de la sanguisorbe, un papillon vivant sous nos contrées. Tout y est calme et sérénité. Les sangliers viennent s'y nourrir, les chevreuils viennent y mettre bas, les cerfs viennent s'y regrouper.

Cette zone de prairie humide est gérée par la Diana, du nom de la déesse romaine de la chasse (Artemis pour les Grecs). Basée à Nyon et Trélex, cette antenne locale et centenaire de la Fédération des sections vaudoises de la Diana (FSVD) est présidée par Romain Bienz, trélexien depuis toujours. Sur cette parcelle forestière communale, la section locale dispose depuis 1969 de sa propre aire d'entraînement et de son propre refuge. Ici, deux pratiques

s'alternent: le ball-trap, consistant à tirer sur des cibles projetées dans les airs par un lanceur de plateaux, et le lièvre, factice, mû latéralement par un engrenage. Dans les deux cas, il s'agit pour les tireurs d'anticiper les mouvements et calculer les trajectoires. Pas si évident... mais nécessaire pour assurer une pratique de la chasse sécuritaire.

La section est composée d'une centaine de membres qui, outre venir s'adonner à leur passion, s'occupe de la préservation du biotope, notamment en nettoyant la zone des divers déchets produits par la pratique du tir, mais aussi en assurant une collaboration étroite avec le garde-forestier et le biologiste régional pour préserver les espèces qui s'y plaisent. Ces amoureux de la nature sont pourtant toujours victimes d'une sorte de mauvaise réputation. « Il y a de la part de la population une incompréhension et une méconnaissance qui induisent un comportement craintif vis-à-vis des chasseurs. Pendant longtemps, il est vrai, nous pensions que pour vivre heureux il fallait vivre caché. Désormais, nous savons qu'il faut expliquer notre pratique et la partager », explique Romain Bienz, président. Qui poursuit: « La chasse, ce n'est pas juste tirer, c'est un art de vivre dont la connaissance et la préservation des biotopes fait partie. Il faut d'ailleurs suivre une formation de deux ans pour obtenir le permis de chasse vaudois, et celle-ci est très fortement axée sur la connaissance du milieu naturel. »



Ouverture du stand

Cette année, la saison de tir de la Diana, au refuge, débute le 25 avril. Les amateurs s'y retrouveront pour près d'une quinzaine de sessions d'entraînement avant que ne débute officiellement la saison de chasse, en septembre. Les chasseurs de la Diana s'en iront alors, comme chaque année, parcourir les forêts alentours, et parfois même changeront de canton.

Outre l'ouverture de la saison, la Diana de Trélex a aussi dans un coin de la tête l'idée de faire rénover ses installations. Un récent événement regroupant toutes les sections vaudoises organisé par les antennes nyonnaise et morgienne l'aidera cer-

tainement à trouver un peu d'argent pour cela. Notons, enfin, que la partie extérieure du refuge, avec ses tables, peut être louée pour des événements privés et mise à disposition des habitants de Trélex gratuitement (avec réservation préalable). Le lieu est d'ailleurs particulièrement apprécié des familles en quête d'un endroit pour fêter l'anniversaire des enfants. Et pour ceux qui voudraient se rapprocher de la nature, les membres de la Diana sauront les accueillir avec sympathie. Avis aux amateurs.

Informations de contact pour les réservations:

Romain Bienz, président
dianadenyon@gmail.com



Evelina Girod: première femme syndique de l'histoire du village



La nouvelle Municipalité 2026-2031 entrera en fonction le 1er juillet. De gauche à droite: Claire Pestalozzi, David Vogel, Evelina Girod, Philippe Depierre et Tania Schlatter.

Les nouveaux membres du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature juillet 2026 à juin 2031 sont désormais connus. De même que la prochaine syndique du village. Une première!

Avec les départs annoncés du syndic Pierre Hofmann et des municipaux Cédric Marzer et Evelyne Vogel, trois sièges étaient « ouverts ». Lors du dépôt officiel des candidatures, le 12 janvier, une seule liste avait été annoncée, celle de « L'Entente ». Elle était composée des municipaux sortants Philippe Depierre et Evelina Girod, ainsi que de trois nouvelles venues: Tania Schlatter et David Vogel, membres du Conseil communal, et Claire Pestalozzi. Ce ticket à cinq a donc tout naturellement été élu au premier tour à la majorité, dans l'ordre suivant: Evelina Girod (80% des scrutins), Tania Schlatter (70,24%), Claire Pestalozzi (69,76%), Philippe Depierre (66,56%) et David Vogel (65,44%).

Demeurant, à l'issue de ce scrutin, à savoir qui serait le nouveau chef ou la nouvelle cheffe de la Municipalité. Sans grande surprise, à l'issue d'une réunion de travail entre les cinq futurs pensionnaires de l'Exécutif, la candidature d'Evelina Girod a été plébiscitée à l'unanimité. Seule, donc, à présenter sa candidature à la syndication, Evelina Girod devient la première femme à endosser le costume de syndique à Trélex.

« Merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiance. Je suis profondément honorée d'être la première femme de l'histoire de notre village à assumer cette fonction et suis naturellement très enthousiaste à l'idée de poursuivre, aux côtés de mes collègues municipaux ainsi que de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre administration, cet engagement commun: faire vivre et perdurer ce sentiment précieux qu'il fait bon vivre à Trélex. »

Il restera à cette nouvelle Municipalité à se répartir les différents dicastères. Cette réorganisation interne interviendra au courant du mois de juin.

Parité presque totale au Conseil
Si l'élection à la Municipalité n'était pas source de suspens, celle au Conseil communal l'était davantage. En effet, pour 40 sièges, 55 candidat-e-s se sont présentés sur la liste commune. Les électeurs ont fait leurs choix, à consulter ici à droite. Notons cependant un vrai renouvellement puisque 19 élu-e-s siégeront pour la première fois au Conseil communal de Trélex, accompagné-e-s de 21 conseillers et conseillères déjà en poste. Enfin, source de satisfaction notoire, la parité est presque totale. En effet, 22 hommes et 18 femmes composent le nouveau Conseil communal.



BASTIEN MORAX

MARIE-CHRISTINE
LESCHOT BÜRKI

OLIVIER MONTAGUTI



SARAH CHEVALIER



YANN MORAX



ROMAN DAEPPEN



ISABELLE RIVIER



NICOLAS CLERC



DE LORIOLE OLIVIER



LUDOVIC VASSEUR



CÉLINE BERGER



STÉPHANE DOEBELI



CHRISTOPHE GRAF

HENRIETA
MATTENBERGER

NATHALIE CHALMERS



PATRICIA AUDÉTAT



TOBIAS EPPRECHT

GIUSEPPE MARCELLO
ALLECA

PHILIPPE DESPONDS



BARBARA HENRY



CENDRINE FAVEZ



CAROLE DUPERRÉ



SILVIA SCHWOB



DAVID GUEUNDJIAN

CHRISTOPHE
HABISREUTINGER

DIANE MARCOZZI



FRANÇOIS VAUTIER



CAROLE HERTIG



LÉO SUMI



CHRISTOPHE STETTLER



LUDOVIC GRAF



STÉPHANIE DIETZE



STEPHAN WENGER



FLORIANE VANAT



SYLVIE LIÈVRE



PHILIPPE EAV



SOFIA ALLECA



MICHEL CHEVALLEY



ANTONINO SGROI



KARIN VITALE



Brèves

■ **Le vide-grenier est de retour**

Comme chaque année à pareille période, Les Festifs organisent le traditionnel vide-grenier à la salle polyvalente, dimanche 3 mai 2026 de 8h à 17h. Une petite restauration sera à disposition. Les stands sont à louer au prix de CHF 25.- en intérieur et CHF 10.- en extérieur. Un espace troc pour les jouets d'enfants sera également accessible. Enfin, une verrée sera offerte par les organisateurs à tous les exposants en clôture.

Inscriptions: contact@les-festifs-trelex.ch

■ **Nouveau Règlement de police accepté**

Mardi 17 mars dernier, le Conseil communal a validé le nouveau Règlement de police présenté par la Municipalité. Ce nouveau règlement communal, qui remplace l'actuel document datant de 2008, se calque sur les standards cantonaux actuels. S'il clarifie certains points, il ne bouleverse pas les éléments fondamentaux. «Ce règlement constitue bien sûr un document de référence en cas de conflit, mais il est surtout un outil favorisant le vivre-ensemble, plaçant le sens civique des habitants au centre des attentions», explique le syndic Pierre Hofmann.

■ **Sac à crottes**

Il est rappelé à la population que les propriétaires de chiens doivent ramasser les crottes de leurs fidèles amis. Des sacs à crottes sont disponibles en nombre sur l'ensemble du territoire communal. Merci de jouer le jeu.

■ **Une lecture dans les vignes du Miracle**

Dans le cadre du festival littéraire *Les Intimes*, conçu et architecturé par la cantatrice Brigitte Ravenel, des contes hongrois seront lus le 31 mai à 19h à la «Vigne du miracle», sise au chemin du Miracle, à Trélex. Une lecture bilingue sera assurée par le conteur Örs Kisfaludy, Suisse et Hongrois, saltimbanque, conteur illusionniste, jongleur de mots, versificateur antipodiste, locuteur acrobate et francophile funambule. L'entrée est libre.

Toutes les infos sur: www.pleine-lune.ch

■ **Les tapisseries de Denise Binet exposées à Nyon**

Les habitants de Trélex connaissent certainement la Maison Binet, située à la rue... Jean-Binet. Compositeur de musique classique réputé au XX^e siècle, Jean Binet (1893-1960) était l'époux de Denise Binet, décédée en 1982, artiste-peintre polyvalente. On lui connaît notamment des peintures et tapisseries. A la faveur d'une exposition des œuvres de Jean Lurçat, maître de la tapisserie du XX^e siècle, le Château de Nyon propose la redécouverte des œuvres de Denise Binet, jusqu'au 10 mai. A ne pas manquer!

www.chateaudenyon.ch



Info administration

Greffe municipal

greffe@trelex.ch
022 369 92 92
Tous les matins de 8h à 11h

Bourse communale

Sur rendez-vous

Contrôle des habitants

habitants@trelex.ch
022 369 92 94
Mardi et vendredi de 8h à 11h
Jeudi de 17h30 à 19h30



Calendrier

3 mai: Vide-grenier
6 mai: Conseil communal
31 mai: Les Intimes
4 juin: Conseil communal -
assermentation des nouvelles
autorités
12 juin: Conseil communal
31 juillet: Fête nationale
22 septembre: Conseil communal



Réservation des salles

La salle polyvalente (jusqu'à 250 places assises) peut être louée pour des fêtes, des mariages et tous types de manifestations à caractère familial.

La salle de la Tour (jusqu'à 40 places assises) est conçue pour des réunions de travail.

Pour réserver une de ces deux salles, écrire à info@trelex.ch



Impressum

Editeur:

Commune de Trélex
Place de la Tour 6 - 1270 Trélex
Responsable: E. Girod
Conception, édition: Publium SA
Rédaction: www.quartdheure.ch
Impression: BSR Imprimeurs SA



Une question concernant un sujet de cette édition ?